L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73, NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 13 MARS 1869. 42e année—Vol. XLII.

DUFOUR & LIMET, [illegible]

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 13 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails · l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, à midi, rue Royale—deux terrains situés dans le Quatrième District, dans l'îlet borné par les rues Ste Marie, Jersey ou Ste Elisabeth, Felicité et Lafayette, et St Michel, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, sur un des terrains est une maison de résidence, [illegible]; sur l'autre terrain, qui sera vendu séparément, se trouve un atelier. De plus, trois terrains situés en cette paroisse, dans la rive droite du fleuve, vis-à-vis de cette ville. Ils sont contigus et font face à l'Avenue Webster. De plus, deux terrains situés dans le Deuxième District, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Peters, Douane, Gravier et Front. De plus, tous les droits, titres, &c., à la société indivise d'une portion de terre située dans le Premier District, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Melpomène, Liberty et Thalia, avec les améliorations qui s'y trouvent. De plus, à l'entrepôt P. M., à son entrepôt, rue Ste Anne, entre Royale et Bourbon, un lot de meubles et d'effets.

Par Nash et Hodgson, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles—deux terrains situés dans le Troisième District, dans l'îlet compris entre les rues Marigny, Mandeville, Livingston et Stephen Girard, à la [illegible] du chemin de fer Pontchartrain. Et à 11 heures, à l'entrepôt Chandler, rue de la Levée, entre Philippa et Première, cinquante quatre balles de coton légèrement avariées, retirées du steamer Pantheon.

Par C. E. Fortier, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, à midi, un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, situé dans le Troisième District, situé dans l'îlet compris entre les rues de l'Esplanade, Chartres ou Moreau, Paix et Royale ou Casacalvo. Les bâtisses consistent en une maison en briques, à deux étages, [illegible]. De plus, une résidence de valeur considérable [illegible] et Moreau. Et, une autre résidence de prix, consistant en une maison en briques, [illegible] dans l'îlet compris entre les rues des Français, Champs-Elysées, Amour et Bons-Enfants (aujourd'hui St Claude) [illegible] de E. B. De Gruy et de sa femme.

Par Alf. Boutigny, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, à midi, un terrain situé dans le Premier District, sur lequel est bâtie une jolie résidence rue Basin, entre Calliope et Triton Walk, succession Jacob Fred Roth.

Par Boutigny & Hill, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, à midi, une propriété de grande valeur, autrefois [illegible] divisée en quatre lots d'un arpent chacun de face, [illegible] avec droits de bâtisse, [illegible] arpents au-dessous des Casernes des Etats-Unis, à peu près trois milles au-dessous de la ville [illegible].

Par Placide J. Spear, à la Bourse d'Encan St Charles, à midi—vente de propriété de choix à long crédit, sans réserve et à l'encan, pour opérer un partage entre les héritiers de Julien Colvis, décédé. Propriétés améliorées et non améliorées dans le Premier, Deuxième et Troisième Districts de cette ville, situées dans les quartiers les plus beaux et les plus avantageux. Aussi, vente à long crédit de deux magnifiques propriétés améliorées situées dans le Second District de cette ville, pour être vendues sans réserve [illegible] placement très avantageux. [illegible] la belle et agréable résidence de maître située rue St Philippe No 163, entre St Claude et Tremé. [illegible] la belle maison formant l'encoignure ouest des rues Dumaine et Derbigny. Aussi, une belle propriété à deux locations distinctes, aux environs du Marché Tremé, située rue d'Orléans, entre Claiborne et Derbigny. Aussi, un magnifique magasin en briques, au No [illegible] rue Tchoupitoulas—placement très avantageux.

Par G. de Feriet, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles—Trois terrains [illegible] dans le voisinage immédiat des Fair Grounds, [illegible] faubourg Kernion, Troisième District, de la succession Mary E. Hébert.

Par Eug. Tourné, à 11 heures, à son magasin d'encan, [illegible] Vieille-Levée—Quatre crates de faïence, [illegible].

Par Vincent & Co, à 10 heures, à la salle d'encan, 16 rue de Chartres—Grande vente de [illegible] chapeaux, [illegible] quantité de lots d'habillements, lingerie et articles divers [illegible].

Par Montgomery Bro & Co. Aux écuries de P. Lacoste, rue Gravier, à 10½ heures, de beaux chevaux [illegible].

Par J. Déjan Jr, aux écuries du Dr Eldott, [illegible] Baronne—Des chevaux, [illegible].

Par O. Valeton, à 11 heures, au No 63, rue Tchoupitoulas—Quarante-un barils de sucre blanc et [illegible].

Par F. Roger & Co, à leurs salles d'encan, rue de la Levée—200 caisses de bottes, souliers, [illegible].

Par R. Dardes, au No 118 de la rue de Chartres—[illegible] du magasin de détail.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 31 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, lingerie, bonneterie, [illegible] de fantaisie, &c.

Par C. E. Girardey & Co, aux Nos 207 et 209 de la rue du Canal—Magnifique mobilier en bois de rose, [illegible] tapis de Bruxelles, rideaux, glaces [illegible].

Par J. N. Roberts, à la salle d'encan, 44 rue Vieille-Levée—grande vente de marchandises sèches, [illegible] quincaillerie, et peinture, sans réserve.

☞ Achetez vos confiseries et chocolat chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCES, [illegible] Rue des Remparts [illegible].

ATTENTION !!

☞ Propriétés améliorées et vagues de valeur à vendre par le Shérif.

Nous sommes priés d'appeler l'attention du public sur la vente faite à l'encan qui aura lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Shérif. Les voici: [illegible]

[illegible] deux terrains, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés rue de la Douane et Gravier, [illegible] public (au Fête) et à la rive droite, [illegible].

[illegible] situés sur les rues Ste-Marie, [illegible] Jersey et Lawrel, Quatrième District.

[illegible] Premier District.

[illegible] Webster.

Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

☞ Le Shérif procédera aujourd'hui, à 5 heures, à son entrepôt No 74 rue Ste-Anne, entre Royale et Bourbon, Deuxième District, à l'adjudication d'un lot de meubles et d'articles de ménage.

☞ Nous appelons l'attention du public sur la grande vente sans réserve et à très-longs termes, des propriétés appartenant à la succession de Julien Colvis, [illegible] dans les quartiers les plus avantageux du Premier, Deuxième et Troisième District de cette ville.

Ainsi que deux belles et grandes résidences de maître situées dans le quartier le plus florissant du Deuxième District de cette ville, comprenant:

La magnifique maison de maître située rue St Philippe No 163, entre St Claude et Tremé.

L'agréable résidence de famille, formant l'encoignure des rues Dumaine et Derbigny. Cette dernière [illegible] du chemin de fer Dumaine [illegible].

Cette vente aura lieu aujourd'hui, 13 mars, à midi, à la Bourse St Charles, par Placide J. Spear, encanteur.

Propriétés dans le Troisième District et à [illegible], à l'encan, aujourd'hui. — Nous [illegible] de prendre connaissance des annonces de MM. NASH & HODGSON, encanteurs, qui vendront aujourd'hui:

[illegible] heures A. M., au No 373 rue Ste Anne, une [illegible] quantité de matériaux pour construction, [illegible] de seconde main, sans réserve.

[illegible] heures A. M., au Chandler's Warehouse, rue de la Levée, près celle Philip, 54 balles de coton pour compte de qui cela concerne.

[illegible] midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, [illegible] Marigny et Livingston, [illegible] Pontchartrain [illegible].

☞ Le magasin No 81 rue Tchoupitoulas, entre les rues Lafayette et Poydras, sera vendu aujourd'hui, [illegible] à la Bourse d'Encan St. Charles, par Placide J. Spear, encanteur, sans réserve aucune.

[illegible]

☞ L'attention du public est appelée sur la vente sans réserve et à très-longs termes, des deux belles et grandes résidences de maître, situées dans le quartier le plus avantageux du Deuxième District de cette ville.

[illegible] Rue St Philippe No 163, entre St Claude et Tremé.

[illegible] Rue Dumaine, formant l'encoignure ouest des rues Dumaine et Derbigny.

Cette vente aura lieu aujourd'hui, 13 mars, à midi, par Placide J. Spear, à la Bourse d'Encan St Charles.

Grande vente d'articles de fantaisie, bonneterie, &c.—MM. Hoffman, Marks & Co, vendront aujourd'hui samedi, 13 du courant, à 10 1/2 heures du matin, dans la salle d'encan de la rue de Chartres No 31, [illegible] d'articles de fantaisie, bonneterie, [illegible].

Grande vente de chapeaux, [illegible] linge fait. — Nous appelons l'attention du commerce sur une grande vente d'articles de ce genre, qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures du matin, par le ministère de MM. Vincent & Co, encanteurs, rue de Chartres, 16.

☞ L'attention du public est appelée sur la vente sans réserve et à très-longs termes des propriétés appartenant à la succession de Julien Colvis, situées dans les quartiers les plus avantageux du Premier, Deuxième et Troisième District de cette ville.

Cette vente aura lieu aujourd'hui, 13 mars, à midi, par Placide J. Spear, à la Bourse St Charles.

Magnifique collection de peintures.—Vente continuée—MM. C. E. Girardey & Co vendront aujourd'hui à 10 heures, aux magasins [illegible] Nos 207 et 209 de la rue du Canal, [illegible] des Remparts—Un des plus grandes assortiments de [illegible].

☞ L'attention du commerce est appelée à la vente de [illegible] qui aura lieu aujourd'hui, à 11 heures, par Eugène Tourné, encanteur.

☞ L'attention des acheteurs est appelée sur la vente du fonds d'un magasin de détail qui sera effectuée aujourd'hui au magasin d'encan de R. Dardes, encanteur, 118 rue de Chartres, près St Louis, à 10 heures précises du matin.

Les Taxes d'Etat.

Le journal officiel a promulgué, hier, la loi sur le Revenu signée par le gouverneur, le 9 mars; nous y trouvons la liste des taxes et des licences, liste que nous croyons utile de résumer ici pour l'information de nos lecteurs.

Une taxe annuelle *ad valorem* de un quart de un pour cent est établie sur toutes les propriétés mobilières et immobilières assessées, à l'exception des propriétés appartenant aux Etats-Unis, à l'Etat ou aux paroisses, des établissements d'éducation, des établissements charitables et religieux, et des cimetières.

Voici maintenant le coût des licences:

1o. Bouchers et marchands aux halles $10.

2o. Artisan ayant une boutique et employant trois ouvriers ou moins, $10.

3o. Artisan ayant une boutique et employant quatre ouvriers ou plus, $15.

4o. Manufacture ou fabrique de toute espèce, $100, sauf les sucreries et cotons gins employés exclusivement pour les produits de l'habitation où ils sont situés.

5o. Marchand en gros ou en gros et en détail, négociant, importateur, facteur, commissionnaire ou courtier de marchandises, $100.

6o. Marchand en détail ou trafiquant dont les recettes annuelles brutes ne dépassent pas $10,000—$15.

7o. Marchand en détail ou trafiquant dont les recettes sont entre $10,000 et $30,000—$25.

8o. Marchand en détail ou trafiquant dont les recettes dépassent $30,000—$50.

9o. Détaillants de vins et de liqueurs, $150.

10o. Salles de billard, allées de quilles, tirs au pistolet — simple, $25; double, $40; au-dessus, $10 extra pour chaque billard, allée ou cible.

11o. Pour chaque billard où l'on joue la poule, $100.

12o. Restaurants, salons d'huîtres ou de rafraîchissements, $100.

13. Entrepôt, chantier, remise, $25.

14o. Ecuries, remises, $100.

15o. Brasseries, distilleries, excepté les distilleries à fruits, fabriques de cordiaux, liqueurs, vins, $100.

16o. Prêteurs sur gages, courtiers d'argent, de fonds publics, billets, assurances, changeurs, $500.

17o. Assurances, banques ou agences, $1000.

18o. Diseuses de bonne aventure, astrologues, clairvoyants, $250.

19o. Spectacle forain, ménagerie, musée, théâtre, courses, cock-pit, presse à coton, piquerie ou chiffonnerie, $500.

20o. Dray, charrette ou wagon à un cheval à louer, $10.

21o. Dray, wagon, diable ou autre véhicule à transporter le bois ou tout autre produit, à louer, tiré par deux chevaux ou plus, $20.

22o. Voiture publique ou particulière, ou autre véhicule à un cheval et à louer, $10.

23o. Voiture Publique, diligence, ou omnibus, à deux chevaux au plus, à louer, $20. Voiture particulière à un cheval, $5; à deux chevaux, $10.

24o. Entrepreneur ou sous-entrepreneur et stevedor, employant moins de dix hommes, $20.

25o. Les mêmes, employant plus de dix hommes, $50.

26o. Table à café, fontaine de soda ou d'eaux minérales, échoppe à fruits, ou éventaires de toute espèce ou tombola, $10.

27o. Toute profession ou occupation non spécifiée plus haut, $30.

28o. Pension bourgeoise, garni, hôtel, auberge, 50 cents par an pour chaque personne qui peut y être logée, la licence devant être au moins de $20, à l'exception de ceux qui ne peuvent loger que trois personnes au plus. Chaque propriétaire d'établissement devra fournir à l'assesseur une déclaration faite sous serment devant un juge de paix du nombre de personnes qu'il peut loger.

29o. Colporteurs, voyageant avec bateau $100, avec voiture à plus de deux chevaux $25, à deux chevaux $20, à un cheval $10, à pied $5.

La licence est exigée de chaque associé résident ou non, actif ou non; et on doit payer autant de licences qu'on a de magasins, de bureaux ou professions.

30o. Chaque maison de jeu $5,000.

Sec. 4—Les médecins, chirurgiens, sages-femmes, avocats ou personnes exerçant d'autres professions, excepté celle de professeur, doivent payer licence. (Voir No 27.)

Sec. 5—Chaque habitant devra payer une taxe dite "poll tax" de un dollar.

Le reste de la loi a trait à l'assessement et à la perception des taxes.

La situation au Paraguay.—Les dernières avis du Paraguay, venant du Brésil, constatent qu'une division brésilienne avait occupé l'Assomption le 2 janvier. Le maréchal Lopez s'était réfugié dans les forêts avec un petit nombre de partisans.

Les nouvelles de source paraguayenne disent qu'après les batailles du 21 au 27 décembre, le maréchal Lopez s'est retiré avec le gros de son armée vers l'intérieur du pays. La position des Paraguayens à Angostura a capitulé seulement le 30 décembre avec quelques centaines de ses défenseurs et faute de vivres.

L'armée brésilienne a occupé l'Assomption, qui a été trouvée complètement déserte.

Le maréchal brésilien Caxias n'a pas voulu permettre que les troupes argentines et orientales entrassent dans l'Assomption avec les soldats du Brésil, de là, de graves contestations parmi les généraux alliés.

Toute la population ainsi que les légations et les consulats étrangers, se sont retirés avec le président Lopez à l'intérieur du pays. Lopez possède des ressources immenses pour continuer la défense de la république. L'armée alliée est réduite à 11,000 hommes.

Théatre de l'Opéra.—Nous sommes heureux d'annoncer que M. Picot, remis de son indisposition, va reparaître, ce soir, sur notre scène lyrique. Il doit chanter, pour la première fois depuis qu'il est à la Nouvelle-Orléans, le rôle de Faust dans l'opéra de Gounod, ce qui donnera l'attrait de la nouveauté à cet ouvrage, d'ailleurs si populaire. Mesdemoiselles Hasselman et Chanveau, MM. Van Huffeln et Peront rempliront les autres principaux rôles.

Demain, dimanche, il y aura un grand spectacle composé de *La Chanson de Fortunio*, de *Mademoiselle de Belle Ile*, comédie du Théâtre Français en 5 actes, et d'un vaudeville en un acte.

Lundi, on donnera *Les Martyrs*, pour le bénéfice de M. Picot.

Chocolat.—On verra par une annonce insérée plus loin, que la maison Lion & Pinsard a reçu 50 livres du fameux chocolat en tablettes, à la vanille, de Guerin-Boutron. Ce chocolat est vendu par eux $1 la livre, ce qui est bon marché, vu la qualité de cet article célèbre dont la délicatesse est supérieure à tout ce qui a été fabriqué jusqu'ici en ce genre. 50 livres!.... C'est peu. Nous engageons donc les personnes qui voudraient goûter du chocolat de Guerin-Boutron, à se presser d'en acheter, car les 50 livres seront bientôt parties. 3

Gilets et Caleçons de Flanelle.—Nous prenons la liberté de recommander les gilets et caleçons de flanelle de santé, que MM. Lion et Pinsard, rue du Canal, No. 153, vendent au prix de $36 la douzaine. Ces articles sont de choix et de première qualité, en flanelle blanche et rouge, et nous ne croyons pas qu'on puisse en trouver nulle part d'aussi bons pour répondre au but sanitaire qu'on se propose d'atteindre. Voyez l'annonce. 3

Vins Rouges et Blancs. — MM. Blanchin & Giraud ont reçu des vins de Bordeaux sur lesquels nous croyons devoir appeler l'attention du commerce et des consommateurs. Voir l'annonce.

Huile d'Olive. — MM. Queyrouze et Bois, coin Bienville et Vieille-Levée, ont reçu de Bordeaux un fort envoi d'huile de Plagniol en bouteilles et demi bouteilles. Avis au commerce de détail et aux familles.

Cuisinière créole ou française.—On verra dans nos annonces qu'une bonne cuisinière française ou créole, ayant de bonnes recommandations quant à son caractère, trouvera à s'employer avantageusement en s'adressant à M. C. E. Girardey, Exchange Place, (Petite rue de la Bourse) No 17.

Le meilleur vermicelli et macaroni se trouve chez Cazaux & Vergnole, 73 Old Levee.

88. Cartes de Visite. — S. Anderson a transporté son atelier du No 41, rue du Camp au No 169, Canal. Travail parfait aux anciens prix.

"Madame D...., était d'une maigreur effrayante depuis dix ans; elle éprouvait une répugnance [illegible] pour la viande et les corps gras; elle était une constipation opiniâtre, de la céphalalgie, accompagnée de vertiges, et [illegible] et d'estomac, surtout après le repas. Je lui prescrivis le Charbon de Belloc, à la dose de quatre cuillerées par jour, avant et après chaque repas. L'appétit ne tarda pas à se manifester. Nous avons presque toujours constaté dans les cas semblables un mieux [illegible] de l'appétit immédiatement après l'ingestion des premières doses de Charbon. La constipation fut bientôt vaincue, l'appétit revint, l'embonpoint reparut et la santé ne tarda pas à se rétablir complètement."

(Extrait du rapport approuvé par l'Académie de Médecine de Paris.) [illegible]

De l'Institution d'un Crédit Foncier AUX ETATS-UNIS.

(Suite.)

Prusse.—La Prusse possède les institutions de Crédit Foncier les plus nombreuses, les plus nombreuses et les mieux organisées. C'est à l'année 1770, on le sait, que remonte l'association établie dans la Province de Silésie. Il y a aujourd'hui un établissement de Crédit Foncier, appelé Landschaft ou Landschafts-Casse, dans chacune de ses provinces ancienne du Weser.

L'effet de ces établissements a été partout d'augmenter la valeur des propriétés et de les faire passer en partie dans les mains de ceux qui les cultivent. La base du régime hypothécaire est la publicité absolue.

Parmi ces institutions si nombreuses, nous allons analyser rapidement celle de la Poméranie: — La Poméranie renferme environ 1,200,000 habitants. La caisse hypothécaire de cette province remonte au 13 mars 1781. Elle a son administration à Stettin, et plusieurs succursales ou directions de district. Cette caisse fait des opérations très importantes. Les lettres de gage par elle émises se sont négociées jusqu'à 1838 avec 6, 7 ou 8 0/0 de prime. A cette époque la conversion de l'intérêt, qui était de 4 0/0 en 3 1/2 0/0 les fit tomber au-dessous du pair. Mais leur cours ne tarda pas à remonter: En 1839 il était à 102. En 1844 il était à 103. En 1844, les statuts de cette institution ont été revisés. Voici un résumé son organisation:

Elle forme une association entre propriétaires et elle a pour but d'offrir aux propriétaires de biens propres à être engagés en hypothèque, jusqu'à une certaine quotité de leur valeur, le moyen d'obtenir un crédit durable et assuré. Les lettres de gage sont au porteur. Le remboursement n'en est pas exigible. Elles produisent un intérêt de 3 1/2 0/0 sur les sommes de 100 thalers ($75) et au-dessus et de 3 1/2 sur celles inférieures à 100 thalers.

L'emprunteur paie à la caisse un intérêt de 4 0/0 indépendamment d'un droit fixe de quittance de 1/6 0/0. Indépendamment du bien engagé, les titres sont garantis par la responsabilité mutuelle des emprunteurs. Le recours s'exerce d'abord contre les propriétaires du cercle ou canton, et en cas d'insuffisance, contre tous les propriétaires de la Poméranie citérieure et ultérieure.

Les lettres de gage peuvent dans certains cas et suivant certaines formalités être retirées de la circulation.

Le siège de la direction générale et de la caisse principale, nous l'avons dit, est établi à Stettin; quatre succursales sont établies dans quatre autres villes de la province de Poméranie, dont elles forment quatre départements ou cercles. Les statuts doivent être agréés et approuvés par le roi. Le roi nomme pour surveiller et vérifier les opérations un commissaire général, qui est le président de l'administration. La haute surveillance de cette institution est placée dans les attributions du ministre de l'intérieur. Les intéressés nomment entre eux à la majorité des voix: les directeurs, caissiers et principaux administrateurs. (Landschafts Raethe, conseillers de l'association) qui forment des collèges pour délibérer sur les affaires. Outre les réunions périodiques des administrateurs, une assemblée générale à laquelle tous les associés intéressés sont convoqués a lieu à Stettin une fois chaque année.

Pour l'estimation des biens, un nouvel et rigoureux arpentage des terres à faire entrer dans l'association hypothécaire, est exigé avant toutes choses. Les terres sont rangées en plusieurs classes dans chaque département ou canton. Les produits bruts ou nets, d'après les résultats de la récolte et des prix moyens pour chaque espèce de céréales ou de productions, servent de principales bases à la taxation (estimation) des biens. On établit à cet effet des tableaux de réduction ou de revient à l'infini pour servir de guide ou de mesure dans les opérations de ce genre. Pour donner une idée exacte et une preuve patente de la sécurité qu'offrent les lettres de gage, nous croyons devoir reproduire ici le cours auquel elles ont été cotées à la Bourse de Berlin et à celle de Stettin à une époque de tourmente:

Lettres de gage	30 sept. 1848 à 3½	90
	30 janv. 1849 "	91
	1 mars "	91
	1 octob. "	93

Voici les cours de 1850, tant pour la Poméranie que pour les autres caisses de Crédit-Foncier en Prusse, 11 avril 1850:

Lettres de gage.	Taux d'intérêt par an.	Cours.
Poméranie	3½ 0/0	95¾ 0/0
Marches de Brandebourg	"	95¾ "
Prusse Orientale	"	93¾ "
Do Occidentale	"	90¾ "
Silésie	"	95¼ "
Grand Duché de Posen	3½ 0/0	90¾ "
Do	4 " 0/0	100¼ "

Nous ajouterons, pour servir de comparaison, les cours ci-après:

Actions de la Banq Royale de Prusse	3½ 0/0	94	0/0
Dette publique	3½	86	0/0
Emprunt volontaire	5 0/0	105¼	0/0

Ainsi, dans les provinces où les cours des lettres sont les plus bas, dans la Prusse occidentale et dans le Duché de Posen ils dépassent 90, tandis que la dette publique, rapportant le même taux d'intérêt 3 1/2 0/0 n'a pas, n'atteint pas 87. Dans d'autres provinces, ils valent de 93 à 95 et plus; ceux de Poméranie sont en tête, descendus à 95 3/4; avant la révolution de mars 1848, ces derniers valaient quelquefois jusqu'à 110 et plus encore, et à l'heure où nous écrivons ils se négocient sur ce taux.

Bavière.—Le royaume de Bavière compte, d'après le recensement, une population de 4,500,000 âmes environ, sur une superficie de 1,394 milles carrés géographiques (de 15 au degré). Le gouvernement de la Bavière est constitutionnel; il est composé du roi et de deux Chambres. A la tête de l'administration sont un Conseil d'Etat et sept ministres. Le royaume est divisé en huit cercles administrés par des régences, à la tête desquelles sont placés des Présidents de régence.—La propriété du sol en Bavière est régie par un code civil, qui a été en grande partie modelé sur le Code Napoléon; mais le système hypothécaire, organisé par la loi de 1er janvier 1822, n'admet pas d'hypothèques générales ou occultes—Toute hypothèque légale ou judiciaire doit être inscrite dans des délais déterminés.—Cette loi ne s'applique pas au Palatinat Rhénan, qui a conservé la législation française.—La propriété du sol commence à être divisée; cependant le nombre des grandes propriétés est relativement très considérable—Celles-ci seules ont été obérées, à des conditions onéreuses, et le gouvernement dut remédier à cet état de choses.—C'est dans ce but que divers projets d'institution de crédit lui avaient été proposés dès 1825; mais la commission à laquelle il s'est arrêté a été celle de la création d'une banque hypothécaire et d'escompte.—Cet établissement a été fondé à Munich en 1835, par une société d'actionnaires, au capital de dix millions de florins ($1,000,000) divisé en vingt mille actions.

La banque est placée sous la surveillance de l'Etat. Cette surveillance s'exerce par une commission—L'administration est élue par les propriétaires—Les quarante actionnaires les plus intéressés forment le comité de la banque.—Le comité choisit sept administrateurs parmi les actionnaires domiciliés à Munich, ceux-ci nomment entre eux un Directeur et un sous-Directeur.

Cette association est tout à la fois une caisse de crédit hypothécaire, une banque d'escompte, de dépôt, une caisse d'épargne, une agence d'assurance sur la vie et contre l'incendie.—Les opérations embrassent la propriété foncière, l'agriculture, le commerce et le crédit public—Elle a un privilège dont la durée est de 99 ans; elle émet des billets dont le cours est forcé—Leur valeur ne peut être inférieure à dix florins; la somme totale de l'émission de ses billets ne peut excéder 4/10 du capital, ni la somme de huit millions de florins—Les trois quarts de la somme totale de l'émission doivent être garantis par des prêts hypothécaires sur une valeur double de la somme prêtée et d'un remboursement facile; le dernier quart l'est par des espèces disponibles—Ces billets sont reçus dans les caisses publiques pour leur valeur nominale.

Le capital de la banque provient de trois sources: 1o la valeur des actions; 2o celle des billets émis; 3o les fonds versés à la banque à titre de prêt, de primes d'assurances sur la vie et contre l'incendie, de dépôt simple ou d'épargne. La banque sert à ses actionnaires un intérêt de 3 0/0, mais ceux-ci ont droit, en outre, aux dividendes qui proviennent des bénéfices.—La banque ne prête au maximum que la moitié de la valeur de l'immeuble, en général par première hypothèque, seulement sur des biens productifs de revenus—L'emprunt ne peut pas être au-dessous de 500 florins ($235); d'où il suit que pour servir de gage hypothécaire, une propriété doit valoir au moins 1,000 florins ($470).

L'emprunteur contracte l'engagement de se conformer aux statuts de la banque, de payer une redevance annuelle qui n'excède pas 6 0/0 intérêt et amortissement compris, dans les quatorze jours du délai fixé, sous peine d'expropriation; il se soumet aussi à la procédure sommaire de saisie, sans pouvoir invoquer ni exception ni opposition. Il conserve néanmoins la faculté de se libérer par des à-comptes plus élevés ou en augmentant le chiffre de l'amortissement—Les opérations de cette banque ingénieusement combinées, sont considérables—Les billets par elle émis, garantis par des valeurs en portefeuille, par un fond de réserve et par l'hypothèque, jouissent d'un grand crédit; on les trouve aux mains de tout le monde—Les actions se vendent avec une prime élevée.

Dans le compte-rendu de la banque pour 1848, année de la révolution, on fait remarquer que cet établissement a traversé heureusement une crise très grave, une épreuve de feu. L'ensemble de ses opérations a un peu diminué, mais elle est sortie heureusement de la crise grâce à la sagesse de la Direction. Ainsi le comité de la banque, par une décision du 16 janvier 1849 avait limité les prêts sur hypothèques à la somme réalisable, en 1848, par les annuités et les remboursements volontaires; cette somme s'est élevée à plus de 14 millions.

La Banque s'est appliquée à secourir les petits propriétaires par de petits prêts, et elle a empêché beaucoup de déconfitures, sans dommage pour l'établissement.—Dans un temps comme celui ci (dit le compte-rendu) où il est presque impossible de trouver sur hypothèque la plus sûre des capitaux à 5 0/0, souvent même à des taux plus élevés, la Banque a donné tous les jours, envers et contre tous les malveillants et les ignorants, la preuve des bienfaits que procurent les emprunts à 4 0/0 remboursables par annuités!

Nous croyons devoir terminer ce travail par l'analyse du Crédit foncier en France sur lequel ont été calqués le Crédit foncier autrichien et le Crédit foncier suisse.

L'Institution française fait deux sortes de prêts:

Les uns sont remboursables à long terme, par annuités calculées de manière à amortir la dette dans un délai de 10 ans au moins et de 50 ans au plus. Les autres sont remboursables à courte échéance, sans amortissement, conformément aux dispositions de l'article 5 du décret du 6 juillet 1854.—Ces prêts peuvent être faits soit aux individus, soit aux communes, soit aux départements [illegible].

La Société ne prête que sur première hypothèque. Sont considérés comme, faits sur première hypothèque les prêts au moyen desquels tous les créanciers antérieurs doivent être remboursés en capital et intérêts.

Les prêts ne peuvent excéder la moitié de la valeur de la propriété. Pour les bois, les vignes et toutes les propriétés plantées, ils ne vont que au tiers—Les bâtiments des usines et fabriques [illegible] sans tenir compte de leur [illegible] industrielle.—Ne sont point admis [illegible]

[illegible] leur bénéfice des prêts de la Société: 1o les théâtres; 2o les mines et les carrières; 3o les immeubles indivis, si l'hypothèque n'est établie sur la totalité du consentement de tous les co-propriétaires; 4o ceux dont l'usufruit et la nue propriété ne sont pas réunis à moins du consentement de tous les ayant-droits à l'établissement de l'hypothèque.

Le maximum des prêts est d'un million, à moins qu'il ne s'agisse d'Associations syndicales, de Sociétés anonymes, de Communes ou de Départements autorisés à cet effet par le gouvernement.—Le minimum des prêts est de 300 francs ($60);—Le taux de l'intérêt est fixé par le Conseil, il ne peut dépasser le taux légal.

L'annuité est payable en espèces, par semestres, aux époques fixées par l'administration.—Elle comprend 1o l'intérêt, 2o l'amortissement, 3o un droit de commission qui ne peut excéder 60 centimes pour 0/0.—Tout semestre non payé porte intérêt à 5 0/0 et rend exigible la totalité de la dette un mois après la mise en demeure.

Les emprunteurs ont le droit de se libérer par anticipation en tout ou en partie, soit en numéraire, soit en obligations appartenant à l'émission indiquée par le contrat de prêt. Les remboursements anticipés donnent lieu, au profit de la Société, à une indemnité qui ne peut dépasser 3 0/0 du capital remboursé par anticipation. Tout emprunteur doit dénoncer à la Société les aliénations, détériorations et hypothèques légales modifiant les conditions de gage.

Toutes les propriétés affectées à la garantie de la société, qui sont susceptibles de périr par le feu, doivent être assurées—la compagnie a privilège sur l'indemnité en cas de sinistre.

La société est également armée de privilèges pour exproprier le débiteur en retard.

L'administration se compose d'un gouverneur et de deux sous-gouverneurs, nommés par l'Empereur, et d'un conseil d'administration nommé par les actionnaires et choisis par eux. L'assemblée générale se compose des 200 plus forts actionnaires, dont la liste est arrêtée vingt jours avant la convocation. 40 actions donnent droit à une voix, sans qu'on puisse en avoir plus de 10.

Sur les bénéfices nets, il est attribué: 1o 5 0/0 aux actionnaires; 2o 20 0/0 au fonds de réserve, jusqu'à ce qu'il atteigne moitié du capital souscrit—ce fonds de réserve est destiné à parer aux événements imprévus; et en cas d'insuffisance des produits d'une année pour payer un dividende de 5 0/0, à fournir la différence; 3o il est formé un fonds de prévoyance destiné à compenser entre plusieurs années les frais de premier établissement; 4o le surplus est distribué à titre de dividende.

Une subvention de 10 millions de francs a été accordée à la société, par décret du 10 décembre 1852.

La société est fondée pour 99 ans, à partir du 30 juillet 1852, au capital de 60 millions ($12,000,000), divisé en 120,000 actions de 500 francs ($100) chacune. Il n'a été versé que 250 francs ($50) par action.

Avec son capital de 60 millions, la société a fait des prêts considérables. Il faut donc qu'elle emprunte elle-même—son rôle est purement d'intermédiaire entre l'emprunteur hypothécaire et le capitaliste.

Les emprunts de la société se font au moyen d'une émission d'obligations, qui ne peuvent dépasser le montant des engagements hypothécaires souscrits par les propriétaires des immeubles, en faveur de la compagnie. Les obligations sont au porteur; elles sont de 1000 francs et peuvent être divisées en coupures dont le moindre est de 100 francs. Elles portent un intérêt annuel dont le taux est fixé par le conseil d'administration, à l'époque de leur création.

Elles sont classées par séries dont chacune comprend toutes les obligations créées au même taux d'intérêt. Elles sont appelées au remboursement par voie de tirage au sort; des lots et primes peuvent être attachés aux obligations remboursées. Les produits sont appliqués en première ligne à payer les intérêts des obligations foncières, le capital de celles que le sort a désignées pour le remboursement et les lots et les primes.

Les obligations de crédit foncier sont de 3 espèces: 1o en 3 0/0 remboursables avec primes et donnant droit à des tirages de lots; 2o en 4 0/0 remboursables sans primes, mais pouvant gagner des lots; 3o en 5 0/0 remboursables sans primes et sans droit au tirage des lots.

Les porteurs d'obligations ont donc pour garantie les emprunts souscrits par les propriétaires d'immeubles, le capital des actions et le fond de réserve, qui s'accumule chaque année.

Aux prêts sur hypothèque, aux communes, aux corporations, aux départements, la société a été autorisée à joindre le dépôt des espèces et l'avance sur valeurs telles que la rente française, les obligations des chemins de fer français et ses propres obligations.

Le 21 janvier 1869, la cote de la Bourse de Paris donnait les cours suivants:

Obligations foncières	4 0/0	513 75
do coupures de 100 francs	4 0/0	102 75
Obligations foncières 1863	4 0/0	513 75
do	3 0/0	510 00
do coupures de 100 francs	3 0/0	100 50

On ne trouve pas en Bourse des obligations à 5 0/0.

Le 10 novembre 1868, le Crédit Foncier de France avait prêté 1,342,242,892 41 francs, et cependant le chiffre officiel des inscriptions hypothécaires s'élève à 12,605,506,374 francs pour toute la France, et cet écart est énorme que le Crédit Foncier est appelé à combler.

L'action de la Société, sur laquelle ont été versées 250 francs ou 50 dollars est cotée, le 21 janvier 1869, 1550 francs ou 310 dollars. Ceci démontre éloquemment que la Société réalise de fructueux bénéfices.

Nous terminerons ici ce travail parce que nous le croyons assez complet. Le lecteur pourra juger des deux modes qui sont appliqués en Europe. Tantôt ce sont des associations créées en vue des emprunteurs avec ou sans garantie de l'Etat, tantôt ce sont des établissements qui sont cependant servir aux emprunteurs, pour être destinés à fonctionner principalement dans l'intérêt des prêteurs. Ces établissements sont des compagnies financières avec ou sans concours de l'Etat et opérant sous sa surveillance.

Partout où le Crédit Foncier a été organisé, il a été la création la plus favorable au développement de la richesse nationale, à l'amélioration du sol, à l'assainissement des contrées marécageuses, à la domestication des fleuves au drainage des terrains et des prairies, à la construction des édifices les plus utiles, tels que maisons d'école, mairies, halles, abattoirs, fontaines, lavoirs, bibliothèques, à l'établissement et à l'entretien des routes, à l'établissement, à la création, à la salubrité, au bien-être des grandes villes, au creusement des bassins et des canaux, à l'élévation des digues, au perfectionnement des ports de mer, au progrès de l'agriculture, à l'extension de la dette foncière.

Nous pouvons, nous servant de l'expérience acquise depuis cent ans, organiser chez nous le Crédit Foncier, nous pouvons approprier les institutions étrangères, aux besoins particuliers, et à la situation économique de notre pays.

MONROSE.

CHRONIQUE LOCALE.

Merveilleux Système d'Eclairage.—Les capitalistes qui achetaient au dernier cours à M. Girardey les actions de la Compagnie du Gaz sur le taux de $151, ne se doutaient pas que le lendemain en le renchérissant, il devait se faire une expérience dont le résultat serait de réduire à peu près à rien des valeurs industrielles qu'ils payaient si cher. Rien n'était plus vrai cependant; l'expérience dont nous parlons a eu lieu; nous y avons assisté et elle a complètement réussi; et disons-le tout de suite, le mérite, l'honneur, plus que cela, la gloire de cette affaire appartient à MM. Barbarin et C. G. Deliste, Créoles de ce pays, qui viennent de doter le monde d'un nouveau système d'éclairage dont le succès est égal à celui du gaz et dont la supériorité économique est incommensurable, et ce mot n'est pas plus ambitieux qu'il ne faut, appliqué à la grande invention de MM. Barbarin et Deliste. Qu'on se figure non un gazomètre, mais un aéromètre où il se trouve une faible quantité d'huile de pétrole raffinée. L'air froid dans le réservoir par une machine, en rapport par des tuyaux qui vont partout où on le veut répandre la lumière. Ce n'est pas du gaz qui brûle, c'est de l'air, de l'air que l'on allume comme on allume le gaz. En conséquence, chacun peut faire chez soi sa provision de lumière à volonté, en se procurant une machine foulante, proportionnée à ses besoins. Et en cela nulle explosion n'est à craindre; si quelque fissure venait à se déclarer au réservoir de l'air préparé, [illegible] s'en échapperait sans éclat.

Voilà un magnifique résultat, sans doute, et d'un prix inestimable pour le service domestique. Chaque pièce d'une maison sera éclairée comme le maître le désirera, avec opulence ou modestie, mais toujours avec une grande économie comparativement au système actuel. Mais ce n'est pas tout; MM. Barbarin et Deliste ont fait plus encore. Ils ont inventé un autre appareil au moyen duquel l'air préparé, dont nous parlions plus haut, s'allume tout seul au sortir du réservoir. En sorte que vous pouvez à l'instant, à la même minute, à la même seconde, couvrir de lumière un grand espace, une ville tout entière, et à la même minute, à la même seconde, replonger ce grand espace, cette ville tout entière, dans l'obscurité.

Telle est l'expérience faite hier soir devant une cinquantaine de personnes qui en ont reconnu, comme nous, le grand succès, le succès complet et incontesté. Cette invention est une des plus belles et en même temps une des plus utiles, et nous nous réjouissons pour MM. Barbarin et Deliste qu'ils aient eu l'idée de se procurer des brevets, non seulement aux Etats-Unis, mais encore en France, en Angleterre et en Allemagne, car après avoir consacré 14 ou 15 ans de travaux ardus à cette grande affaire, il est bien juste qu'ayant enfin réussi, ils puissent en recueillir et les honneurs et les profits. Jamais honneurs et profits n'auront été plus légitimes.

Un législateur poursuivi pour fraude par une compagnie d'assurance.—Un procès est pendant contre M. Q. W. Faulkner, membre de la Chambre des Représentants de la Louisiane, pour la paroisse de Caldwell, qui avait engagé un certain Vix à faire assurer sa vie pour $6,000 à la Compagnie d'assurance de Phoenix, et ensuite à se faire passer pour mort, afin de toucher le montant de la prime.

On dit maintenant que ce M. Faulkner avait déjà trafiqué souvent de polices d'assurance qu'il prenait pour lui-même ou pour les autres, et que plusieurs fois il en avait perçu le montant au grand détriment des compagnies d'assurance qui ne trouvaient toujours dans l'impossibilité d'établir les fraudes.

Depuis deux ans quatre incendies où Faulkner était soupçonné d'avoir joué un rôle important ont eu lieu dans la paroisse Caldwell ou dans les environs. On cite l'incendie d'un magasin à Rossfield pour la destruction duquel Faulkner s'efforça de toucher aujourd'hui une police de $4000 prise à la compagnie d'assurance des Marchands; on cite encore les destructions par le feu d'un moulin à coton, d'un moulin à scie et enfin d'un magasin à Waterproof.

Les circonstances de la dernière affaire qui a été fatale à Faulkner, sont les suivantes: Demande avait été faite, le 21 mai, dans la paroisse Caldwell, pour obtenir une assurance sur la vie de Thomas Vix, représenté comme un jeune homme, bien portant et robuste. Wm. C. Noble était présenté comme le bénéficiaire; un certificat de médecin était joint à la demande. M. Darling, agent de la Compagnie du Phoenix, après en avoir référé au bureau central de cette Compagnie, dans le Connecticut, délivra la police à M. Faulkner, qui paya alors la somme requise de $167 50.

Au mois de novembre suivant, M. Faulkner adressa à M. Darling une lettre où il lui disait que Vix, le jeune homme dont la vie avait été assurée, était très malade, et deux jours après, une autre lettre de lui apprit à M. Darling que Vix était mort et qu'il ne restait plus rien à faire qu'à payer les papiers en porte et à collecter les [illegible]. Une lettre de Wm C. Noble, de Banker Hill, La., à la date du 7 janvier, confirmait la nouvelle donnée par Faulkner.

D'autres lettres de diverses personnes et une douzaine d'affidavits attestaient la mort de Vix; mais ces lettres et ces affidavits étaient tous écrits sur un papier de même espèce et portaient le timbre d'un schooner. Ces particularités, tout autant que la multiplicité des preuves, excitèrent les soupçons dans l'esprit de M. Darling qui en écrivit à sa compagnie à Hartford, en ajoutant qu'il attendait la visite de Faulkner.

En effet, il se présente bientôt avec les pleins pouvoirs de Noble et réclame le montant de l'assurance. Il lui fut répondu que parmi tous certificats on n'en trouvait pas un qui mentionnât l'assistance d'un médecin pendant la maladie de Vix, et qu'aucun certificat de médecin ne se trouvait parmi les documents concernant la mort de Vix. Cela était encore plus important que le compte de $20 payé pour un cercueil. La tombe d'un soldat, du reste, mort deux ans auparavant, devait servir à faire prendre le change sur la tombe de Vix. M. Darling, sans refuser d'une manière positive, ajourne le paiement, ce qui parut contrarier vivement le postulant.

Dans l'intervalle, M. Darling, assisté de J. H. Wise, détectif du service du gouvernement, dépisté la ruse et que le bureau central de Hartford lui avait adressé, se transporta, sous un déguisement, dans la paroisse Caldwell où, après maintes recherches, il finit par apprendre que Vix demeurait à l'Est du fleuve Mississippi, dans le voisinage de Clinton, mais sous un autre nom. Cette information leur fut donnée en janvier dernier. Ils se rendirent à Clinton quelques temps après et, il n'y a pas plus de 10 jours qu'ils traduisirent H. T. Vix devant le maire de cette petite ville, l'hon H. C. Chase.

Vick nia tout de prime abord, mais quand il vit qu'on savait tout, il avoua tout et consentit à tout pour convaincre Faulkner d'avoir été le principal conspirateur. Les agents revinrent ensuite à Port Hudson et obtinrent du juge de l'endroit divers mandats pour l'arrestation de Noble, de Chadwick, qui furent absolument ce que Vick avait fait. Ils pénétrèrent et ensuite devinrent témoins contre Faulkner. Noble est venu volontairement ici et Chadwick a été insulté à Waterproof. Quant à Faulkner qui paraît n'avoir rien su de l'orage qui se formait contre lui, il est parti pour sa paroisse après la fin de la session législative.

On dit que M. Darling a mis 14 mois à suivre les fraudes de Faulkner, pour les mettre au grand jour, et qu'il a dépensé beaucoup d'argent. Mais la Compagnie aurait mieux aimé perdre $60,000 que d'échouer dans cette affaire. Il reste à savoir maintenant comment on agira envers Faulkner qui, en qualité de législateur, se regarde peut-être comme inviolable.

Incendie à Alger.—Jeudi, vers une heure du matin, le feu a pris dans une maison de bois à deux étages, sur le bord du fleuve à Alger, et l'a détruite. Cette maison appartenait à M. Mayo, sous la charge de M. Louis J. Whate. La maison était inoccupée et les meubles en avaient été enlevés depuis plusieurs jours. Assurance au bureau de l'Entreprise. La police du fleuve s'est montrée fort active en cette occasion.

Autre feu—Vendredi matin, le feu a été découvert dans une boutique de peintre, rue Baronne, entre Poydras et Lafayette. On a enfoncé la porte et l'on a trouvé sur le bureau une chandelle allumée et dont la flamme avait gagné quelques paperasses. Comme on s'en était aperçu à temps, le feu a été promptement éteint et le dommage a été fort léger.

Cour du Recorder Gastinel.—L'instruction de l'affaire d'Arthur Guérin, accusé d'avoir tué Dave Hennessey, commence aujourd'hui devant le recorder Gastinel.

Vol d'habits. — George Ackermann a été arrêté, hier, par les officiers Dumas et Belloca, sur l'accusation d'avoir volé 6 habits valant $125.

Enfant perdu.—Un petit garçon d'environ 4 ou 5 ans, incapable de dire son nom, mais qui est évidemment de race italienne, a été trouvé dans les rues hier soir, et amené à la station du Premier District. Il a de beaux yeux noirs, une chemise de coton à carreaux, une veste grise tricotée et un pantalon noir. Il n'avait pas de chapeau.

Vol de grand chemin.—Joseph Gramer et Chas. Léonard, deux conducteurs de bestiaux, ont été arrêtés par l'officier Casey, sur l'accusation d'avoir assailli dans la rue un nommé John Harwey et de lui avoir pris son argent et tout ce qu'il avait sur lui.

Première Cour de District.—L'affaire du sergent Whittier, accusé de meurtre pour avoir tué Daniel Glenson, quelque temps avant l'élection, a été poursuivie par un acquittement. Le jury a à peine délibéré pour rendre son verdict. La preuve de ce fait est parti dans un moment de grande excitation et dans une cohue. Rien n'a prouvé que l'officier Whittier voulait tuer Glenson, et ce coup malheureux ne peut être attribué qu'à une cause accidentelle.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Un compliment de Julian au Congrès.

Julian est censuré.

Ajournement fixé au Quatrième Lundi de Mars.

Négociation autorisée pour l'Annexion de San Domingo.

Réponse de Grant aux Diplomates étrangers.

Le Nouveau Président devient pacifique.

Lointain espoir donné à la Virginie

Arrivée de Sheridan à Washington.

Ordre de son Commandement en Louisiane probablement rappelé.

Lourdeur et Baisse de l'Or à New-York.

Exécutions dans l'Ile de Cuba.

Nouvelles Européennes.

Madrid, 12—Le ministre des finances a demandé un emprunt de mille millions ou d'un milliard de réaux pour faire face aux dépenses extraordinaires du gouvernement. Les Cortès ont rejeté le bill pour l'abolition de la taxe de capitation et de la conscription militaire.

Vienne 12—Le budget accuse un déficit de trois millions de florins.

Nouvelles de la Havane.

Havane, 12—La stagnation et la méfiance dans les cercles commerciaux augmentent. Vaillant Frères, Schmidt & Co, de Steigress & Co. et nombre de marchands en détail à Santiago de Cuba, ont failli.

Le général rebelle Juan Zapata Lopez a été capturé et fusillé, le 9 du courant, à Cienfuegos.

Le *Diario* annonce la capture de plusieurs hommes de l'avant-garde rebelle dans le voisinage de Gibara. Ils ont été sommairement expédiés avec des couteaux.

Havane, 12—Un navire espagnol est arrivé aujourd'hui et rapporte qu'il a vu une flotte à l'est de Puerto Maina, composée d'un steamer à aubes, grée comme une barque, et de trois autres schooners, et bientôt après a passé un steamer à aubes, grée comme une barque, qui a jeté l'ancre à deux milles de Guanacho Keys.

Les Moniteurs péruviens sont arrivés à St Thomas.

Les prisonniers politiques sont partis dimanche pour Fernando Po. Parmi eux, il y a Castillo, le président de la Banque, le Sr. Embil, planteur, et Raqueimo, négociant.

Le censeur a notifié aux journaux que dorénavant ils ne pourront publier que les rapports militaires officiels.

Nouvelles de Washington.

Washington, 12 — Chambre — Le comité réuni de trois sénateurs et de six représentants a été nommé suivant la résolution de Butler. Ce comité s'occupera des affaires indiennes et du statut légal et politique des Indiens.

La discussion a indiqué que l'objet de la création du comité était d'enlever au Sénat et à l'Exécutif la direction exclusive des affaires indiennes. Julian soutenant la résolution a avancé que la conduite du Sénat en ce qui touchait les Indiens, était corrompue et inique. Le langage ayant été déclaré non-parlementaire, Julian a retiré son assertion audacieuse et l'a fait précéder des mots "me semble".

Julian craignant qu'on ne pût trouver au Sénat et dans la Chambre des hommes honnêtes pour admettre le comité proposé en a fait partie.

La résolution ordonnant la formation d'un comité réuni pour les affaires indiennes a passé par 92 contre 47.

Une résolution concurrente pour s'ajourner le 4e lundi de mars est adoptée par 19 contre 14.

Banks présente une résolution-jointe autorisant la reconnaissance de Cuba quand le Président croira qu'une forme républicaine de gouvernement y aura été établie. Référée au comité des affaires étrangères ainsi qu'une résolution autorisant le Président à négocier avec le gouvernement et le peuple de Santo Domingo l'annexion du pays.

Le comité judiciaire a été chargé de rapporter un bill pour prévenir les fraudes en fait de naturalisation.

Le bill pour fortifier le crédit public a passé moins toutes les sections de 47 à 97.

L'orateur a annoncé les membres du comité sur les élections. Ces membres sont: Paine, Churchill, Horaton, Cessna, Baker, de Tennessee, Stevenson, Bumside, Burr et Randall.

Les autres comités seront annoncés lundi.

La démission de Boutwell a été présentée, après quoi la Chambre s'est ajournée à lundi.

Washington, 12—Répondant aux compliments des diplomates étrangers, Grant a dit: "Je ferai des efforts constants pour maintenir nos relations de paix et d'amitié qui existent maintenant."

Un ordre avait révoqué la sentence de la cour martiale contre le capitaine Collins, qui a perdu le Sacramento, et contre le lieutenant-commandant Bush.

Tous les membres du cabinet étaient à la séance du Conseil aujourd'hui, excepté Fish.

Grant a dit à la délégation virginienne d'Alexandrie, composée de blancs et de noirs et conduite par Wm. D. Massey, maître de poste, qu'il espérait qu'avant la fin de l'année prochaine la Virginie serait restaurée et représentée dans les deux Chambres du Congrès.

Boutwell a pris charge de la Trésorerie aujourd'hui, à midi. Sheridan est arrivé ici.

Washington, 12—On dit ce soir que l'ordre assignant à Sheridan le commandement de la Louisiane a été contremandé. Le rapport ne peut être vérifié ce soir, mais il est probablement vrai.

Nouvelles Diverses.

Boston, 12—L'avocat-général Hoar a donné sa démission de juge à la Cour Suprême d'Etat.

Atlanta, 12—Le Sénat a passé le 15e amendement sans discussion, 6 membres ne votant pas. 21 pour, 16 contre.

La Chambre a passé le 15e amendement; oui 81, non 44. Les extrêmes radicaux et les extrêmes démocrates n'ont pas soutenu l'adoption.

Raleigh, 12—La Chambre a aujourd'hui passé les résolutions présentées par le colonel Sinclair invitant les sénateurs et les représentants au Congrès à voter pour le rappel de la loi sur la tenure des places. Le vote a été de 38 contre 32.

Le Sénat a beaucoup d'affaires et un ajournement très prochain est impossible.

Cairo, 12—Montant, le Louisville, Forsythe, Westmoreland, Indiana et le Shark avec des barges. Descendant, le Ruth et le Luminary. Les eaux ont monté de 10 pouces.

Temps clair et agréable.

Boston 12—Un nègre, convaincu d'avoir assassiné deux vieilles dames, a été pendu aujourd'hui.

New York, 12—O'Callaghan, ex-collecteur du 9me District et quatre autres ont été mis sous caution de $5,000 chacun pour avoir déménagé des barriques de whisky illégalement.

Le capitaine et le second du navire James Foster ont été arrêtés pour avoir maltraité des passagers malades.

Augusta, 12—Chs Wallace, éditeur du Warrenton *Clipper*, a été tué d'un coup de feu ce matin.

Wallace avait demandé à être admis dans une loge maçonnique à Warrenton et avait été rejeté par le Dr G. W. Darden qui avait promis de ne pas s'opposer à sa demande. Wallace alors attaqua Darden dans son journal, le dénonçant comme un menteur et un vilain. Darden ensuite voyant passer devant son cabinet lui tira un coup de carabine de sa fenêtre, la balle traversant la tête de Wallace et lui causant une mort instantanée.

L'affaire produit beaucoup d'excitation à Warrenton. Wallace était démocrate et Darden républicain.

Marchés européens.

Liverpool, 12, au soir—Coton plus ferme à la clôture, mais non plus haut.

Liverpool, 12—Le bacon est monté à 61 s.

Paris, 12—Bourse plus facile. Rentes 70, 85.

Londres, 12 au soir—Bons plus faciles à 83. Score plus ferme.

Marchés Américains.

New York, 12, au soir — Coton plus facile. Vendu 1200 balles. Mid. 28 1/2. Farine très inactive et en baisse.

New York, 12, au soir—Fonds du Sud calmes. Louisiane 71 1/2. Levée 70 1/2. Argent facile de 6 à 7 0/0. Sterling faible à 108 1/4. Or faible à 131 1/8. Actions inactives à la clôture, mais fixes.

New York, 12, au soir—5-20 130 1/4. 10-40 105 1/2. Escompte calme, 7 à 10.

Mobile, 12 — Vendu aujourd'hui 550 balles. Bas middling 26 1/2. Reçu 606. Stock 47,950.

Memphis, 12—Coton faible. Mid 27 1/2. Reçu aujourd'hui 671 balles. Exporté 922 balles.

Reçu pour la semaine 4863 balles. Exporté 2970. Stock 26,277.

Cincinnati, 12—Farine de famille 6 50. Maïs 65. Whiskey 91 à 92. Porc 31 50. Bacon 13. Jambons 18 1/4. Graisse 18.

Chicago, 12—Farine 5 00. Porc 30. Graisse 18.

St Louis, 12—Farine superfine 5 25. Maïs gr. Porc 31. Jambons 18. Graisse 18.

Louisville, 12 — Vendu 61 boucauts de tabac à 5 00. Porc 31. Graisse 18. Farine superfine 5 50. Whisky 93. Porc 18 50.

Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 10—Descendant: le steamer Stella, avec des barges, à 1 heure, et le Robt. E. Lee, à 7 P. M.

St Louis, 12—Le fleuve monte toujours.

Louisville, 12—La rivière est stationnaire, avec 5 pieds et 9 pouces d'eau dans le canal.

Memphis, 12—Temps clair et agréable. Le fleuve baisse.

Montant, le W. R. Arthur, Henry Ames et le Robinson. Descendant le Dexter et le Thompson Dean.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud Ouest, 12, 6 P. M. — Arrivé le Clinton, de Galveston, et le Castillo, de Liverpool, avec une cargaison assortie.

Dépêches d'hier soir.

Washington, 12—L'inspecteur Creecy, du district de Revenu en Louisiane, n'a pas donné sa démission. Sa révocation est improbable. Il paraîtra dans quelques jours avec ordre de pousser vigoureusement les poursuites commencées; et de faire exécuter la loi avec vigueur.

Les nominations d'hier ont causé la dispersion des postulants Louisianais. Presque tous se préparent à partir.

Le général Grant passe pour avoir dit que le Mississippi a besoin d'une législation additionnelle. Quant à la Virginie et au Texas, il est d'avis qu'on attende leurs élections constitutionnelles. Il repousse toute intervention dans les affaires de Georgie.

La délégation du Mississippi se compose de 27 membres, parmi lesquels il n'y en a pas trois qui soient d'accord.

J. A. Tift, de New York, agent du gouvernement mexicain, est ici.

Londres, 12—Consolidés 93.

Liverpool, 12, après midi—Coton plus ferme, mais non plus haut. Tissus et filés plus fermes et en hausse. Coton attendu 380,000 balles dont 163,000 de provenance américaine.

Havre, 12—Coton, sans changement à l'ouverture.

New York, 12, midi—Argent fixe à 7 0/0. Sterling, 108 3/4. Or, 131 1/8. Coton calme, Mid. 28 1/2.

Washington, 12—La Chambre a passé une résolution ordonnant la nomination d'un comité réuni sur les affaires indiennes.

Achetez vos vermicelli et macaroni chez Cazaux & Vergnole, 73 Old Levée.

LES PILULES DU DOCTEUR C. McLANE, POUR LA MALADIE DU FOIE.

Sont précisément ce dont la plupart des gens ont besoin: une ou deux doses font fonctionner le foie, guérissent des maux de tête, excitent l'appétit, procurent un bon sommeil et, le malade, à son réveil, est heureux il voit tout en beau. Il n'est personne qui ne souffre, de temps en temps, d'un

FOIE INACTIF.

LES PILULES DU Dr. McLANE

sont ce qu'il leur faut. Ces PILULES activent parfaitement le foie et lui rendent sa force. Faites-en l'essai, et vous vendrez toujours en avoir une boîte chez vous.

☞ AYEZ SOIN D'ACHETER ☜

Les PILULES du Dr. C. McLANE, PREPAREES PAR FLEMING BROTHERS.

On peut s'en procurer dans toutes les Pharmacies ou Magasins de campagne des Etats-Unis.

SERVICE FUNEBRE.

Il sera célébré, samedi, 13 mars, à sept heures et demie du matin, à l'église Ste Marie, (Archevêché), un service funèbre pour le repos de l'âme de feu SALVADOR FERNANDEZ fils. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister, sans autre invitation.

De la part de sa famille. 7mars—6f

OR ARGENT, Billets de Ville et d'Etat, Bons de Ville, etc., AU BUREAU DE CHANGE DE J. BRETTE, 6........RUE ST-CHARLES........6 [illegible] On paie aussi d'avance AUX Professeurs des Ecoles Publiques LES SALAIRES De Mars et d'Avril. Ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir. 28fev—3mPP

Avis aux Contribuables.

PAR une loi de la Législature, les warrants de la paroisse métropolitaine sont recevables pour licences et taxes de ville. On peut s'en procurer, pour quelque somme que ce soit, à mon bureau. Aussi, warrants d'Etat, or, argent et toute espèce d'effets financiers. A. CASSARD, Coin St-Charles et Commune. 9mars—6t PP

ON demande dans une famille respectable, une parfaite CUISINIERE, une bonne COUTURIERE accoutumée à la machine avec une machine de Wheeler & Wilson, connaissant tailler et raccommoder convenablement. Aussi, une personne âgée pour prendre soin d'un ménage et servir la dame lorsqu'elle le demandera, enfin se de [illegible] pour soigner les enfants. Aussi, un bon domestique de table, [illegible]. S'adresser par lettre adressée à S. A. Bureau de l'Abeille. 13 mars—3

Ufficio Consolare d' Italia.

A datare dal 14 Marzo corrente la Cancelleria sarà provvisoriamente trasferita al No 14 via Conti, tra Peters e Levée. 12 marzo—6f

Banque du Sud. Nlle-Orléans, 13 mars 1869. L'INTERET de l'emprunt d'un million, dû par la ville de la Nlle-Orléans, le 1er du mois prochain, sera payé par la banque du Sud. THOS LAYTON, Président. 13mars—6f

AVIS. Salle de la Compagnie de la Bourse des Marchands. LES abonnés et les négociants en général sont informés que le comité exécutif a pris des mesures pour obtenir par le télégraphe les bulletins de clôture des marchés de New York, de Cincinnati, de Chicago et de St Louis, lesquels seront [illegible] les soirs à sept heures. Par ordre du Président. E. C. WHARTON, Secrétaire. 12 mars—3

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ L'U∴ La R∴ L∴ la PERSEVERANCE No 2, sous la juridiction du Sup∴ Cons∴ des 33mes, pour l'Etat de la Louisiane procédera ce soir, à 7 heures précises, à l'initiation de profanes [illegible]. Tous les membres des Loges placées sous cette juridiction ainsi que tous les Maç∴ réguliers de tous Or∴ sont invités à y assister. Par mandement du Vén∴ B. DOUR. Secrétaire. 13 mars—1f

Sociedade Portugueza de Beneficencia Lusitana. ASSEMBLEA GERAL EXTRAORDINARIA. Os senhores officiaes e mais membros, que compoem [illegible] DOMINGO proximo 14 de março [illegible] Por ordem do Senhor Presidente A. A. GUIMARAES, Secretario. Nova Orleans 12 de março de 1869. 12 março—2

Association des Enfants de Marie. L'ASSEMBLEE mensuelle aura lieu au Presbytère de l'Eglise St Augustin, DIMANCHE prochain 14 du courant à midi précis. [illegible] 12 mars—2f

Association des Dames de la Providence. ASSEMBLEE GENERALE. LES Dames de la Providence sont priées de se réunir au No 120 rue de l'Esplanade, DIMANCHE 14 courant. Réunion à midi et demi. Par ordre de la Présidente. 12 mars—2f

Eglise St-Vincent de Paul. SAMEDI prochain, 13 mars, aura lieu dans la Nouvelle Eglise de St-Vincent de Paul un concert sacré, sous la direction de M. Von La Hache. Le Révd. Père Lenpes fera une allocution en anglais, le Révd. Père Dupuy, prédicateur de la Cathédrale, fera l'allocution en français. Le lendemain dimanche, 14 mars, à 4 heures de l'après-midi, une procession solennelle en l'honneur de N. D. des Sept Douleurs, parcourra les rues autour de l'église. Les instruments de la Passion, Jésus attaché à la croix: les bannières portées par les différentes sociétés, la procession de la Vraie Croix [illegible]. Tout sera de nature à rappeler les souffrances de celui qui, par sa mort, a sauvé le monde. POLTIER, Curé de St Vincent de Paul. [illegible] mars—4

A. BROUSSEAU & Co., [illegible]........Rue de Chartres........17. IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE TAPIS, TOILES CIREES, NATTES Chine et cocos COUVERTURES de tables et de pianos. STORES PEINTS, DEVANTS DE CHEMINEE, NATTES, TOILES CIREES pour voitures et tables, TOILES CIREES [illegible]. ETOFFES A RIDEAUX, dentelle, [illegible] CORNICHES, BANDES, FLECHES, GUIMPES & GLANDS, CRIN, PELUCHE, MOQUETTE, etc. 27 sept—1an—PP

DEMANDE—Une bonne Cuisinière Française ou Créole faisant parfaitement la cuisine et pouvant donner d'excellentes recommandations sur sa conduite, trouvera un bon logement et un bon salaire [illegible]. S'adresser à C. E. GIRARDEY, No 17 Exchange Place. 13 mars—6t

Blanchisseuse. ON a besoin immédiatement d'une bonne blanchisseuse. S'adresser encoignure Esplanade et Derbigny, 3e District. [illegible] 13mars

A Vendre. LE fonds d'une Boulangerie se composant d'une [illegible]. Pour plus amples informations s'adresser chez DULAUS & CHARBONNET, 168 rue Poydras. 13mars—3f

Au débarquement du navire CHAPMAN, de Bordeaux. 30 Barriques VIN BLANC, Martiques Bigourdan, et à vendre par A. CARRIERE & CO, 15 rue Bienville. 13 mars—1f

Au débarquement du navire CONCEZIONE de Marseille. 100 Paniers HUILE D'OLIVE, Pons, fils 21/4; 200 do do do. et à vendre par A. CARRIERE & CO, 15 rue Bienville. 13 mars—1f

Au débarquement du navire PRIMA DONNA, de Cette. 20 Barriques VIN ROUGE, Doussol & Cie, et à vendre par A. CARRIERE & CO, 15 rue Bienville. [illegible]

Jambons, Saucissons, Tête de Maure. 1000 livres JAMBONS de Westphalie, 75 do SAUCISSON de Brunswick, 30 do do de Lyon, 20 caisses de [illegible] CHAMPIGNONS, 20 do ABSINTHE P. Pernod, 20 do FROMAGES Tête de Maure, 20 do VINAIGRE de Vin blanc, Au débarquement du steamer BAVARIA et de la barque CHAPMAN. A vendre chez J. B. SOLARI, Coin Royale et St Louis. 13 mars—3f

CHOCOLAT! CHOCOLAT! —REÇU PAR— LION & PINSARD, 153 rue du Canal à côté de Holmes. 50 LIVRES seulement du fameux Chocolat en tablettes et vanille de Guerin-Boutron, à $1 la livre plus français [illegible]. 13 mars—3t

Gilets et Caleçons Flanelle, —A VENDRE CHEZ— LION & PINSARD, 153....RUE DU CANAL....153 (A côté de Holmes.) GILETS et CALEÇONS de Flanelle de Santé, FLANELLE Blanche et Rouge, A $36 la douzaine. Article de choix et de première qualité. 13mars—3

A vendre pour cause de départ. GROCERIES. Le soussigné offre à vendre l'établissement de grocerie situé à l'encoignure des rues Dumaine et Dauphine, ayant une nombreuse clientèle [illegible]. Pour plus amples renseignements, s'adresser sur les lieux [illegible] J. B. GAILLARDANNE. Nota—Les licences de l'année 1869 sont payées.

AU VIEUX PECHEUR, 122....PASSAGE DE LA BOURSE....122 (ENTRE ST. LOUIS ET CONTI.)

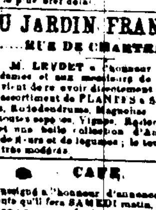

AUGUSTE THEZE a l'honneur d'annoncer à ses amis et clients de la ville et de la campagne qu'il tient toujours bien assorti [illegible] SEINES en lin, et en coton de toutes dimensions, EPERVIERS, CARLETS, TRE[illegible], MAILS, MASSES, LIGNES et HAMEÇONS de toutes grandeurs et qualités. Les ordres qui lui seront confiés seront exécutés dans le plus bref délai. 13 mars—3m

AU JARDIN FRANÇAIS. 94........RUE DE CHARTRES........94 M. LEVDET a l'honneur d'annoncer aux dames et aux amateurs de cette ville qu'il vient de recevoir directement de France un bel assortiment de PLANTES à fleurs, telles que Camellias, Rododendrums, Magnolias et Arbres fruitiers de toutes espèces, Vignes, Rosiers remontants et greffés, et une belle collection d'Amaryllis, Bulbes, Graines de fleurs et de légumes; le tout sera vendu à des prix très modérés. 13 mars—3f

CAFÉ. LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et clients qu'il fera SAMEDI matin, 13 mars, l'ouverture de son nouveau café situé rue des Ursulines No 3. Lunch gratuit de 8 à 10 heures du matin. 13 mars—2f M. POPOVICH.

Canal de T. Harang & Co. ECLUSES "CHOCTAW." TEL est le nom que ces Messieurs ont donné à de belles Ecluses qu'ils ont construites sur leur habitation située sur le Bayou Lafourche. La capacité de ces Ecluses est de [illegible] La Canal est, actuellement, de 12 pieds de large dans les cyprières et de 28 pieds sur la terre haute. La profondeur est de 4 pieds et demi à 7 pieds. Les bateliers et les voyageurs trouveront le Canal en bon état et pourront, en moins de 10 heures, passer du fleuve Mississippi, par le Canal de la Compagnie où Canal de Harwey dans le Bayou Lafourche. 12 mars—1f

Au débarquement du navire "CHAPMAN" et à vendre par les importateurs, CAZAUX & VERGNOLE, 73........OLD LEVEE........73. 40 Barriques VIN ROUGE, Panget Fils. Nous prévenons notre nombreuse clientèle et le public en général, qu'à chaque arrivage nous recevrons les mêmes vins que ci-dessus. Aussi les Absinthes E. P. et Kirsch. Un grand assortiment de CORDIAUX [illegible] 10 mars—6f

Huile d'Olive "Plagniol." 500 PANIERS en bouteilles et demi-bouteilles. Au débarquement du navire CHAPMAN, de Bordeaux, A vendre par QUEYROUZE & BOIS, Anc "Bleu Barrel" coin Bienville et Vieille-Levée. 12 mars—3f

AVIS A tous ceux que cela concerne et au public en général.—Qu'il soit connu que la Manufacture d'habillements du Sud est passée aujourd'hui, entre les mains de S. MADARTZ, l'ancien agent, qui l'a achetée en entier. La Manufacture d'Habillements du Sud [illegible] dans ses opérations. Le nouveau propriétaire a acquis, sur la plus grande échelle, des [illegible]. Nlle-Orléans, 6 mars 1869. B. O. MERRITT, No 61 de la rue de Chartres.

SIROPS SUPERIEURS.

LE soussigné fait savoir aux personnes qui tiennent des établissements de soda et de cafés qu'il est en train et continue de fabriquer ces fameux sirops qui ont donné tant de satisfaction les années précédentes. Il a en main en ce moment 500 douzaines de sirops, tels que Limon, Ananas, Gingembre, Orgeat, Fleurs d'Orangers, Mead, Crême, Bananes, Nectar, Rose, Groseille, Fraise, Framboise, Vanille, Salsepareille, Naturel &c &c. TOUS CES SIROPS sont fabriqués chez M. ERNEST TURPIN, avec le plus grand soin, expressément à l'intention des cafés et soda stands, sous sa surveillance spéciale et particulière et avec des jus importés d'Europe afin de donner à chaque qualité le goût du fruit même, pur et sans mélange. Il n'entre aucune substance dangereuse et aucun produit chimique nuisible à la santé. Les personnes qui s'en sont [illegible] donc un immense avantage à venir chez lui, où ils trouveront des sirops de qualité supérieure, riches et bien parfumés. C'est une grande erreur de croire que le débitant trouve un profit à vendre des sirops de qualité inférieure, car les consommateurs qui trouvent dans un établissement des boissons agréables et rafraîchissantes y reviennent pour laisser de côté les places où l'on vend des sirops faibles et mauvais. ERNEST TURPIN, 14 fév—6m 1/2 93 Vieille-Levée.

Charcuterie Parisienne. ME LOUIS HIMBERT arrivé récemment à la Nouvelle-Orléans fait savoir [illegible] CHARCUTERIE, à l'angle des rues Bourbon et Toulouse [illegible]. 21 fev—1m Mars

JOS. RIFFLARD & SONS, Successeurs de V. Durand & Rifflard, Négociants commissionnaires, 42 Vesey Street, NEW YORK. 1 sept—6m—W J S—1

Fabricants de Cigares. ON demande des fabricants de cigares. S'adresser au coin des rues Casacalvo et St Ferdinand. 12 mars 3

Perdu ou Egaré. UN BILLET tiré par R. De [illegible] ordre de F. L. E. Bonnet [illegible]. Le public est prévenu [illegible]. F. L. BONNET, 14 mars—4f 62 rue de Conti [illegible].

Femme de Chambre. UNE femme de chambre française ayant de bonnes recommandations peut trouver une place en s'adressant par lettre à A. B., [illegible] bureau de l'Abeille. 9mars 6

AVIS. ON demande des travailleurs blancs et de couleur pour la campagne. S'adresser à [illegible] des rues St-Louis et Dauphine, chez le concierge. 12 mars—3

A Vendre. GROCERIES. Une grocerie pour la vente [illegible]. 12 mars—1f

A VENDRE. [illegible] SALON DE COIFFURE [illegible] JAMES FORBES, Propriétaire. 13mars—6f

Perdu. Lundi dernier, un chien de [illegible] répondant au nom de Tiger [illegible] récompense. 13mars

Avis aux Dames. Cheveux et Chignons nouveaux. Le soussigné a l'honneur d'appeler l'attention [illegible] des Dames [illegible] un magnifique assortiment de Cheveux Lisses et Frisés, de toute longueur [illegible] de Paris. Ces Cheveux [illegible] nuances ROUGE, BLOND CENDRE, etc. [illegible] NOIR. Le soussigné a également reçu des CHIGNONS [illegible]. Aussi, un beau choix d'EVENTAILS. 25 pour cent meilleur marché Que dans toute autre maison. FELIX SARON, 14, RUE BARONNE, 28 janv—3m Près Canal.

Avis aux Contribuables. M. FELIX A. DICKSON [illegible] 12 fév—3m PP

FRENCH RESTAURANT, 19, rue Union, entre St Charles et Carondelet. REPAS A PRIX FIXE ET A LA CARTE. Déjeuners 50 cts. Dîners à 75 cts. [illegible]

SUCCURSALE de la Compagnie d'Assurance Germania de la Nouvelle-Orléans, ...RUE DES FRANÇAIS........7 Entre Esplanade et Decatur, (Autrefois Victoire), 3me District. F. BARGES, AGENT.

UN ILET DE TERRE A VENDRE à GENTILLY. UN ILET DE TERRE à Gentilly dans le [illegible]. Pour plus amples informations s'adresser à M. E. Fletcher, marchand de grains, No 12 rue du Maine [illegible].

Balances Standard à coton, de FAIRBANKS.

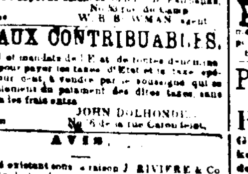

Les seules véritables BALANCES A PLATE-FORME, BALANCES DE COMPTOIR, BALANCES DE PHARMACIENS, BALANCES DE BOUCHERS. A vendre au dépôt de balances [illegible] No 9 rue du Camp. W. B. BOWMAN, agent. 6mars—1me

AVIS AUX CONTRIBUABLES. BILLETS et mandats de l'Etat et de toutes dénominations, pour payer les taxes d'Etat et la taxe spéciale de 1 pour cent, à vendre par le soussigné qui se chargera également du paiement des dites taxes sans la pénalité ou les frais extra. JOHN DOLHONDE, 4 mars—1m No 6 de la rue Carondelet.

AVIS. LA société existant sous la raison J. RIVIERE & Co a été dissoute, le 1er du courant, M. A. E. Helmer, de New York, s'en retirant. M. J. Rivière continuera les affaires sous son propre nom. J. RIVIERE, A. E. HELMER. Nlle-Orléans, 1er mars 1869.

BEN. BUISSON, 181........Rue de la Commune........181 FACTEUR DE COTON —ET— Négociant Commissionnaire, GALLIER COURT. 6........Chambre........6 4 mars—3m

Avis aux contribuables. LE soussigné vend des mandats de toutes dénominations pour le paiement des taxes d'Etat. Il se charge également du paiement de ces taxes sans la pénalité ou les frais extra. J. HERNANDEZ, 3mars—1m au No 11 de la rue Carondelet.

F. HATHORN, ALFRED H. PIERSON. (de l'ancienne maison Shropshire & Hathorn). HATHORN & A. H. PIERSON, Marchands de groceries en gros ET Négociants Commissionnaires, Nos 96, 97 et 99 de la rue Gravier, 2mars—an 14 Nlle-Orléans, Lne.

AVIS. DES livres de souscription pour trois cent mille piastres de capital additionnel à la Banque Crescent City seront ouverts au bureau de la banque, coin des rues Carondelet et Union le PREMIER LUNDI de mars prochain, ainsi que l'ont autorisé les actionnaires à leur dernière assemblée générale. Par ordre de la Direction. CHARLES FAURIE Jr., 11fév—6m Caissier.

AU PUBLIC. LE soussigné annonce à ses amis et au public qu'il vient de mettre à neuf son café connu sous le nom de "JEFFERSON COFFEE HOUSE," (No 186 de la rue de Chartres) où ils trouveront un LUNCH GRATIS tous les jours, de 10 à 1 heure, et un grand assortiment de meilleures liqueurs, &c. Son intention est de satisfaire tout le monde. J. GRASSER, 10fév—1m Propriétaire.

MAISON FONDEE EN 1848. CHOCOLAT: CHOCOLAT: P. GISCLON, 119........rue Royale........119 Cafés torréfiés et moulus, de toutes qualités. Gâteaux de toutes espèces. Candis de toutes façons. NUL ne peut aujourd'hui contester la supériorité des produits de la maison P. GISCLON, 119 rue Royale. Vingt années d'un travail probe et honnête [illegible]. P. GISCLON, 17fév—6m 119 rue Royale.

L. H. RICHARD, Importateur direct de Marchandises Sèches 46, VIEILLE-LEVEE. Reçoit un grand assortiment d'articles de Printemps, par les steamers Fire Queen, Bavaria, Pioneer, Et navire Brockman. —TELS QUE— DRAP D'ETE, ALPACA noir 20 et 36 lo, ETAMINE, DUCK blanc et [illegible], COUTIL gris, MADRAS, PIQUES, DES INDES MADRAS, batiste imprimé JACONAT imprimé, LINEN LAWN, TOILE imprimée et blanche, INDIENNE, chamois à fleurs et à raies, satinée, COTONNADE, BAREGES Hte Nté, DONA MARIA, CHALES de DENTELLE et ROTONDES, OMBRELLES, PARAPLUIES soie et BAINS DE MER, GANTS et FARE, MERIE GLAND [illegible] ARTICLES DIVERS POUR TAPISSIERS. 9mars—2f

MADAME ROBERT, 195........RUE DU CANAL........195 Entre les rues Bourgogne et Remparts. DENTELLES et CHALES DENTELLE, RICHES MODES, NOUVEAUTES et FAÇONS DE ROBES. Des derniers genres de Paris. 9 mars—3m

MADAME DUPUY, VIENT d'arriver de Paris avec les dernières modes de France et de New York. Elle reprend, tous les mois, les dernières [illegible] de printemps. Façons de robes des derniers genres. Un grand assortiment de plumes. NETTOYAGE et TEINTURE de PLUMES. 97........RUE ROYALE........97 9mars—1m Nouvelle-Orléans.

Nouveautés de Printemps CHEZ GUEBLE & NIPPERT 137........RUE DU CANAL........137 (BATISSE TOURO). GANTERIE, BONNETERIE, MERCERIE. GANTS et GANTELETS de Ecosse, GANTS de peau et GANTS de Suède à $1 00 la paire, CHALES et POINTES dentelle, ROTONDES et MARIE ANTOINETTE dentelle, &c., RUBANS et GARNITURES de tous genres, COSTUMES pour garçons et fillettes, CORSETS français, BAS et CHAUSSETTES. —Grande consignation de— CHEMISES parisiennes (devants de toile) à $30 la douz, DEVANTS de Chemises, Faux Cols et Cravates, MOUCHOIRS [illegible], PARFUMERIE française, Coutellerie, CAGES, Paniers, Sacs de voyage, etc. Une courte visite au beau magasin No 137 rue du Canal suffira pour se convaincre et de la supériorité de nos marchandises et de la modicité de nos prix. GUEBLE & NIPPERT. Maison d'Achat et Commission, No 60, rue de Paradis Poissonnière, à Paris. [illegible]

MODES! MODES! MME EMERY No 60, rue Royale, vient de recevoir [illegible] assortiment de CHAPEAUX DE PAILLE pour dames et pour fillettes, ainsi qu'un grand choix de FLEURS, BLONDES, Crêpe et tulle gaze. Mme Emery vient également d'adjoindre à son magasin de modes, un ATELIER DE COUTURE et elle est prête à exécuter toutes les commandes en ROBES, CONFECTIONS et LINGERIE dont on voudra bien l'honorer. 2 mars—12

En débarquement du CHAPMAN, de Bordeaux. 250 Barriques VIN CASTELMORON [illegible], 50 Barils VIN BLANC, 418 Caisses VIN ROUGE, ST LOUBES, 437 Caisses VIN BLANC, CHATEAU BLAGNAC, 23 Barils VINAIGRE DE VIN BLANC. A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, [illegible] mars—7f 62 Vieill—Levée.

Au débarquement du navire "CHAPMAN" arrivé de Bordeaux, et à vendre par le soussigné 250 barriques VIN ROUGE, Cote de Canon, [illegible] caisses do Cote de Bourg, [illegible] do do St Julien, [illegible] VIN BLANC, Château de [illegible], [illegible] paniers CHAMPAGNE, L. Roederer, [illegible] paniers CHAMPAGNE, J. Rosenthal, [illegible] caisses HUILE D'OLIVE qualité supérieure, [illegible] caisses SARDINES à l'HUILE Rodel, C. LABARO, [illegible] mars—3f No 5 Passage de la Bourse.

GLYNN & WINTZ, 9........RUE DU CAMP........9 Fabricants et marchands de chaussures pour hommes, dames et enfants. [illegible] 7 mars—1m

Compagnie du Chemin de Fer du Sud-Est. Bureau No 135 rue de la Commune. LES actionnaires de cette Compagnie sont prévenus [illegible] au bureau de la Compagnie. Par ordre de la Direction, H. CASTAREDE, 7 mars—1m Secrétaire.

Extraction des cors aux pieds, œils de perdrix, durillons et autres excroissances pathologiques. LE Dr DEIMOULY pédicure de la maison [illegible]. Consultations tous les jours de 8 heures à 11 heures [illegible] rue St-Louis et Toulouse.

A. MASSEL & CO. 41........RUE ST. PHILIPPE........43 Entre Chartres et Royale—Nlle Orléans. VINS, Cognac, Whiskey et Liqueurs en gros et en détail, aux plus bas prix du marché. [illegible] le gallon, livré à domicile. 7 mars—1m

Rosiers, Plantes et Arbres Fruitiers AUX AMATEURS. Le Sieur J. ROUSSE T annonce aux dames et aux amateurs qu'il vient d'arriver [illegible] un grand et riche assortiment de PLANTES à fleurs et à fruits, [illegible] Camellias, Rhododendrums, Magnolias, Ananas, [illegible] Bulbes. Oranges [illegible] rue St Charles, No 34, [illegible]. 13 fev—1m

Changement de domicile. GABRIEL DE FERIET a transféré ses bureaux au No. 36 de la rue Royale, entre les rues Bienville et Douane. 6mars—6

PHARMACIE. LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses clients et au public qu'il vient d'acheter la pharmacie [illegible] des rues Ste Anne et Villeré. Le stock de [illegible] se recommande aux médecins et aux familles. OSCAR ROBIN.

PRODUITS DE L'OUEST. PORC MESS, &c Barils de Choux, Graisse en tierçons, kegs, caissons, Whiskey Bourbon et Rectifié, Jambons au sucre de Rawson &c. Huile de Graisse et Chandelles, Amidon raffiné et Savon, Bœuf et autres articles. A vendre par OSCAR BERCIER & CO., 81 rue Poydras entre Magasins et Tchoupitoulas. 28 fev 1m PP

MACHINES A DEPOUILLER LES SOUCHES DE CANNES. JE viens de recevoir de ces excellentes machines, ainsi que des charrues et autres instruments aratoires. GEO. W. SIZER, 19 fev—1mo No 74 de la rue Carondelet.

Sociétés. Dissolution de Société. LA Société qui a existé, jusqu'à ce jour, entre les soussignés sous la Raison CARRIERE & LOGAN, est dissoute par suite [illegible] à partir du 31 décembre 1868. M. O. Carrière se servira du nom de la maison en liquidation. O. CARRIERE, GEO D. LOGAN, ANT. CARRIERE, en com. Nlle-Orléans, 15 fév 1869. 28 fev—1m

ALFRED ROMAN, Avocat. P. CHAS. CUVELLIER, Avocat-notaire. "Commissioner" de 35 Etats. ROMAN & CUVELLIER, Bureau No 134, rue Gravier—Nlle-Orléans, se chargent de toutes affaires appartenant aux professions de Notaire et d'Avocat. 9janv—3m

Avis de Société. M. R. FRANK H. HOOKER devient mon associé à partir du 1er décembre 1868. Le nom de la maison sera J. A. LUM & CO. J. A. LUM. Le commerce de voitures se fera, dans les nouveaux magasins No 162 rue Gravier, et No 13 rue l'Union, vis à vis l'hôtel St. Charles, où l'on trouvera un grand stock de VOITURES de tous genres pour le marché de notre ville. J. A. LUM. 16déc—1an FRANK H. HOOKER.

Dissolution de Société. LA Société qui a existé jusqu'à ce jour sous la raison PIKE, LAPEYRE & BROTHER est dissoute, [illegible] par le retrait de J. M. Lapeyre [illegible]. Nlle-Orléans, 21 décembre 1868. W. S. PIKE, J. M. LAPEYRE, ALEX. BROTHER. 21 déc—3m

LES affaires de Pike, Lapeyre et Brother continueront [illegible] ALFRED SHEPPERD et PAUL BLANC [illegible] PIKE, BROTHERS & CO. Nlle-Orléans, 21 décembre 1868. W. S. PIKE, ALEX BROTHER, ALFRED SHEPPERD, PAUL BLANC. 22 déc—3m

LOTERIES. Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane POUR LE 12 MARS—CLASSE 61

75	5	40	70	16	63	73	14	14	7	18	58

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie. C. T. HOWARD, Président. En témoignage, nous apposons notre signature, Nouvelle Orléans, Louisiane, ce [illegible] jour de janvier 1869. ADAM GIFFEN, JOHN L. LEWIS, P. F. WILBER, Commissaires. ☞ Méfiez-vous des fausses Loteries. 3janv

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane. (Incorporée le 19 août 1868.) CHAS. T. HOWARD, Président. Loterie de Numéros Simples. GROS LOT......$30,000. Classe A. Tirage, le SAMEDI, 27 mars 1869, à la Nlle-Orléans. —PLAN— 21,000 billets—400 lots gagnants. [illegible] LOTS D'APPROXIMATION. [illegible] Billet entier $12, demi-billet, $6, quart de billet $3; huitième de billet $1 50. Explication des lots d'approximation. [illegible] Les lots sont payés en plein, sans déduction. Les demandes des billets doivent être adressées à CHAS T. HOWARD, président, Lock Box 692, Bureau de Poste de la Nlle-Orléans. 30fév—

UN MILLION DE PIASTRES —DE— Propriétés Foncières Situées dans cette ville ET MISES EN LOTERIE! Le tirage de cette Loterie aura lieu dès que les billets seront vendus, en vertu de la charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, (charte qui a été accordée à cette Compagnie en 1868). Quelques-unes des propriétés offertes comptent parmi les mieux situées des propriétés du plus grand prix qu'il y ait à la Nouvelle Orléans. Ce sont L'HOTEL ST LOUIS, contenant le mobilier de l'Hôtel, l'ANCIENNE BANQUE DES CITOYENS, le MAGASIN ou MAGASINS et ENTREPOTS Nos 118 et 120 de la rue Royale, [illegible] MAISON et RATISSES [illegible] FERME DE L'HOTEL ST LOUIS; des ILETS et des PARTIES D'ILETS parfaitement cultivés. Pour une description complète des propriétés, voir la circulaire qui sera adressée, franc de port, aux personnes qui la voudront. Les demandes de billets devront être adressées à C. H. HALL, à l'Hôtel St-Charles. Nouvelle-Orléans, Lne. 19 lots gagnants—Prix du billet $10. 15déc—PP

Horlogerie, Bijouterie. JOSEPH FEYTEL, connu depuis longtemps comme horloger et bijoutier, ayant quitté la maison de L. Frigerio rue de Chartres vient d'ouvrir [illegible]. 9nov—1m

Avis aux Hommes d'Affaires. PITALOGUE & CAMBAS propriétaires du Mess [illegible] Jackson Square [illegible]. Dans l'intervalle, ces Messieurs ne continueront pas [illegible]. 21 fév—1m

$55, $55, $55, $55, $55 Machine à coudre de GROVER & BAKER, Pour les familles—Machines qui ont remporté les premiers prix. Excellentes sous les rapports suivants: BEAUTE et élasticité du point, Perfection et simplicité de la Machine, L'usage des deux fils directement des bobines, Aucun rapprochement des coutures à la main et aucune perte de fil. Grande marge d'application, sans changement d'ajustement. La couture retient sa beauté et sa fermeté après le blanchissage et le repassage. Ces machines font ce que font les autres et en outre les plus belles broderies permanentes. Le premier prix — La Croix de la Légion d'Honneur—a été décerné aux représentants de Machines à coudre de GROVER & BAKER à l'Exposition Universelle de Paris, en 1867. Elles sont donc supérieures à toutes les autres. Le Dépôt est au No 162 de la rue du CANAL, 14fév—3m PP Nlle Orléans.

LLAMBIAS & DOOKTER, 115........RUE LEVEE........115. (Face aux bateaux de la côte.) ETABLI EN 1856. PRODUITS de l'Ouest et du Nord. Porc, Farine, Café, Pommes de terre, Haricots, Graisse, Whisky, Tabac, [illegible] Chandelles, Amidon, Vin Vieux, Bière [illegible] Lard, Liqueurs et autres articles nécessaires aux marchands et habitants de la campagne, au plus bas prix du marché. 16fév—1m PP

Café des Pyrénées, TENU PAR D. ROUSSE. 42........Rue St-Louis........42 Encoignure Passage de la Bourse. Bon café et liqueurs de premier choix, chambres confortables recommandées aux voyageurs. Prix réduits. 28 fév—6m

BAINS SULFUREUX De Vapeur Sèche et Fumigations pour guérir les MALADIES DE PEAU, LES RHUMATISMES, LA RAGE, LES PARALYSIES ET ENGORGEMENTS. No 234 Rue St-Louis, entre Villeré et Robertson. 27 fév—1m A. et F. MAUBERNET.

La Compagnie du chemin de fer Pontchartrain. EST prête à recevoir et livrer le fret. Jusqu'à nouvel ordre, les convois partiront du nouveau dépôt à 6, 8, 10 heures du matin, à midi, 2, 4 et 6 heures du soir. Ils quitteront le Lac toutes les heures, alternativement, à partir de 6 heures du matin. GEORGE PANDELY, Surintendant. [illegible]

Propriétés à louer et à vendre. VENTE POUR CAUSE DE DEPART. Cinq belles et bonnes propriétés situées dans le 1er et le 3e District. S'adresser rue d'Orléans No 65. 5mars—6f 1 2

A LOUER. LE GRAND MAGASIN à quatre étages, No 48 de la rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon. Livraison le 15 mars. Pour les conditions, s'adresser à WM. M. VREDENBURGH, 6 mars—10f No 23 de la rue Poters.

MAISON A VENDRE. A VENDRE une belle maison de résidence, située rue du Camp, No 200 entre Gaiennié et Erato, [illegible]. Pour les conditions, s'adresser à Graugnard et Schouder, rue de la Vieille Levée, No 11. [illegible] 4 mars—1mo

A LOUER. Une MAISON basse, avec jardin, encoignure Kerlerec et Derbigny, à proximité des chars des rues Esplanade et de la rue Claiborne. Possession immédiate. S'adresser au coin des rues Esplanade et Derbigny, Troisième District. 21fév—PP

A LOUER. A bon marché, une Maison [illegible] basse, située rue Kerlerec, entre Claiborne et Derbigny. Possession immédiate. S'adresser au coin des rues Esplanade et Derbigny. 27 déc—PP